

# Compte rendu COMMISSION LAÏCITE

du Jeudi 31 mars 2022

**Présents** : Nicole Marthon, Michel Brette, J.Jacques Bourdet, Luc Rabat, Jacques Quintane, Michel Jaulin

Définition du Petit Larousse en couleurs : « **Laïcité** : 1-caractère de ce qui est laïque, indépendant des conceptions religieuses ou partisans. 2- système qui exclut les Eglises de l'exercice du pouvoir politique ou administratif, et en particulier de l'organisation de l'enseignement public ».

Cette définition « basique » (qui n'a pas été évoquée lors de la commission du 31 mars) reste très attachée au contexte historique qui a vu naître la Loi de 1905, visant à déprendre la société de l'emprise cléricale ; pour autant, elle reste plus que jamais d'actualité...

(NB : comme il serait surprenant que le court travail de cette commission épuise un sujet qui fait débat depuis plus d'un siècle, on se contentera de tracer quelques pistes, surtout si on suppose que la mise en place de la dite commission vise à faire émerger quelques aspects pragmatiques, socialement utiles, et tout particulièrement dans l'espace de l'école).

-----

Et d'abord, le concept de Laïcité évolue-t-il avec le temps ?

Certains (par radicalité, ou à l'inverse par souci d'en amoindrir les effets) cherchent aujourd'hui à qualifier la Laïcité, parlant par exemple de « laïcité positive »...

... alors même que tout le monde se revendique de la Laïcité aujourd'hui ! au point :

- que c'est devenu un concept « attrape-tout »
- qu'il peut apparaître vidé de son sens, devenu équivoque
- qu'il est devenu une « arme du refus » (par ex « le refus total et définitif du voile », refus bien réactivé par la place prise par l'Islam dans l'espace public), voire « une arme identitaire ».

### **Quelques notions issues du débat en commission :**

- La laïcité est neutralité,
- La loi garantit la liberté de conscience
- La loi garantit l'égalité des citoyens
- La loi institue la neutralité absolue de l'Etat (et donc de l'administration) vis-à-vis de toutes les croyances, de toutes les religions.

J'y rajoute que ce qui semble être au cœur de la Loi et du concept, c'est la séparation de « l'espace privé », soit la conscience individuelle en matière de conception du monde, et de « l'espace public », soit l'organisation d'une société régie par des lois républicaines qui s'imposent à tous (de préférence lorsque les dites lois sont démocratiquement advenues !). Ce pourrait constituer « le cœur du réacteur », la référence ultime lorsque les questions pratiques commencent à se poser...

### **Quelques questions, précisément, qui se posent aujourd'hui aux acteurs du monde scolaire :**

- Les sorties scolaires : obligatoires ou non ?
- Exigences vis-à-vis des encadrants des sorties scolaires ?

- Le sport : quid de la tenue ? de l'obligation ?
- La cantine et les menus spéciaux
- Le voile : autorisée pour les étudiantes (a priori majeures...), mais quid des lycéennes majeures .
- L'auto-censure des enseignants par rapport à certains sujets, et notamment des sujets qui touchent aux religions, à leur histoire, à leur place dans l'histoire...
- Une laïcité vécue comme discriminatoire par de nombreux ados
- Comment faire face à l'individualisme régnant, qui conduit notamment au développement de l'enseignement parental à domicile ?
- Et on en trouverait bien d'autres déclinaisons...

**Quels objectifs, quelles préconisations, quelles actions... peut initier la commission Laïcité, et au-delà d'elle les DDEN de la Corrèze ?**

- 1<sup>ère</sup> idée : constituer une « cellule de veille DDEN », proche des écoles et des enseignants (déjà bien pourvus par la documentation académique à ce sujet, mais qui n'ont pas forcément le loisir de l'exploiter complètement et sereinement) ; cellule de veille également susceptible de se voir interpellée par un enseignant (ou autre acteur du système éducatif) en cas de problématique
- 2<sup>e</sup> idée : solliciter la Fédération des DDEN, afin d'initier une action d'envergure nationale (communication + formation des enseignants)

- 3<sup>e</sup> idée : à défaut d'une modification dans le cursus de formation des enseignants, contribuer localement à cette formation par un apport sur la Laïcité
- 4<sup>e</sup> idée : travailler avec les élus locaux (via l'association des Maires par ex) ; avec les associations de Parents d'Elèves
- 5<sup>e</sup> idée : approfondir et conforter l'approche des DDEN eux-mêmes, par l'intervention d'une personnalité susceptible d'un éclairage pertinent
- 6<sup>e</sup> idée : se rapprocher d'une école (briviste de préférence) afin de prendre le pouls des situations, des réponses localement apportées (ou non...)
- 7<sup>e</sup> idée : participation des DDEN aux réunions de rentrée dans les écoles (mais leur dispersion par classe rend cette approche difficile) ; lui préférer sans doute l'approche en Conseil d'Ecole (sous réserve que la participation, au-delà des enseignants) soit significative !

Voilà, c'est tout pour aujourd'hui !

CR rédigé par Michel J. le 01/04/2022